

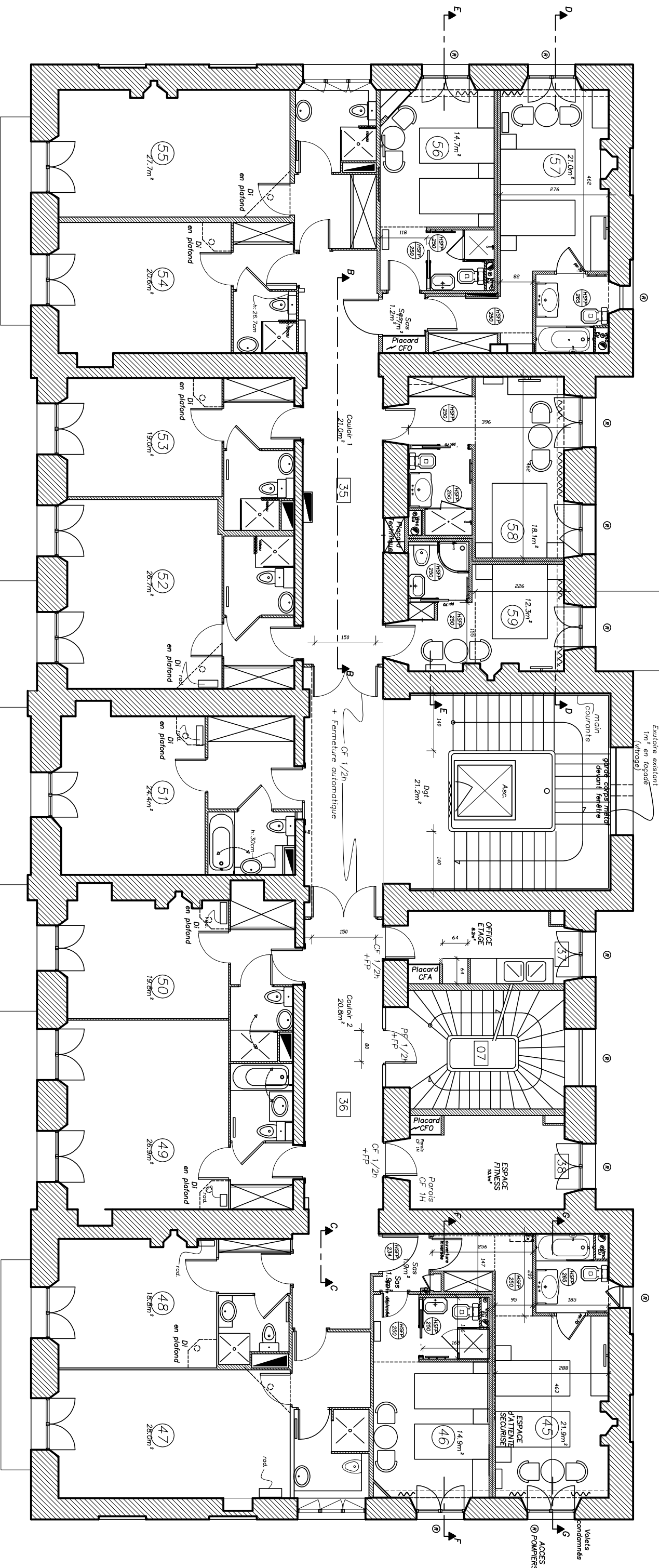
Locaux à risques particuliers (office/buanderie/cuisine/espace fitness etc...) :

- parois CF1H
- porte CF1/2H

Locaux courants (logement de fonction) : - parois CF1H
- porte CF1/2H

Locaux à risques importants : - parois et plafonds CF2H
- porte CF1/2H

Locaux réservés au sommeil : - cloisons CF1/2H
- porte PF1/2H+FP



Les cotes existantes sont à vérifier sur place

François REMION - Architecte DPLG
13bis, rue de l'Église - 92200 NEUILLY
Tel : 01.46.24.87.60
78, rue Marcelin Joffe, 06000 NICE
Tel : 04.93.87.20.22 Fax : 09.55.87.30.20
remion.francois@gmail.com

Maître d'Ouvrage :
Association ADOSOM
27, rue Oudinot
75007 PARIS

ADOSOM WINDSOR
16 Avenue WINDSOR, 06 CANNES

Plan R+3 - Projet

Ech 1/100

20-05-13

PRO
P
05